

## C O M P T E - R E N D U

du Conseil d'U.E.R. des Sciences Economiques  
du jeudi 27 Janvier, par les élus UNEF.

---

Tout d'abord une délégation d'étudiants était venue poser des questions sur la circulaire du II janvier au Conseil d'U.E.R. , après en avoir posé vendredi dernier, avec la 4ème année Sciences Eco à Pallard, Président de l'Université. Elle était venue appuyer l'action des élus UNEF pour bloquer les demandes de maquettes d'habilitation

Ces maquettes d'habilitation sont des projets d'enseignement visant à mettre en place la réforme du IIè cycle.

Plusieurs points de la réunion du Conseil sont à retenir :  
D'abord une discussion sur le contenu de la circulaire :

Celle - ci établit la licence en trois ans, et la maîtrise en quatre ans , applicable dès cette année, mais les étudiants de 4ème année ratant leur examen n'auront ni maîtrise, ni licence, cette circulaire n'étant pas rétroactive. Tout le conseil a été d'accord pour condamner cette mesure .

Ensuite le problème de la sélection accrue conséquence de cette circulaire, a été abordé par les élus UNEF. Par la lutte des étudiants et des universitaires , l'an passé, le gouvernement a dû revenir sur plusieurs des points fondamentaux de la réforme du IIè cycle. Cependant son but , vider les étudiants des facs, n'a toujours pas changé. Alors que Saunier a été mise en échec (circulaire du 20 juillet) sur la licence conçue comme un diplôme terminal, la circulaire du II janvier constitue une nouvelle menace. Le gouvernement tente aujourd'hui de revenir sur nos acquis de l'an passé ! Les élus UNEF ont donc mis le Conseil en garde contre toutes les conséquences que pouvait avoir cette circulaire et l'ont rejetée en bloc, s'abstenant donc lors d'un vote visant à modifier une phrase de son texte.

En effet, une motion a été votée , d'abord par les enseignants de Sciences Eco, mercredi, puis jeudi par le conseil d'U.E.R. Motion qui modifiait la circulaire de façon à donner la licence à tous les étudiants ayant déjà leur 3ème année de DROIT ou de Sciences Eco. Les élus UNEF, s'en félicitent, mais pensent que ce n'est pas le seul côté du problème.

Ils regrettent qu'il n'y ait pas eu une telle majorité, lors d'un vote sur un texte qu'ils avaient proposé.

Le Conseil, dans ce texte, refusait d'étudier et de demander des maquettes d'habilitation au Secrétariat d'Etat aux Universités, conformément à sa prise de position, l'an dernier contre la réforme du II<sup>e</sup> cycle. Même certains délégués, présentés par le SGEN se sont gardés "une porte de sortie" pour "éventuellement" étudier ces maquettes. De plus, ceux qui prennent l'abstention lors des élections universitaires portent une lourde responsabilité dans l'application de la réforme du II<sup>e</sup> cycle. En effet si les étudiants avaient pu avoir tous leurs élus (et si tous les délégués sympathisants du SGEN avaient voté pour le blocage de ces maquettes d'habilitation) la majorité aurait été tout autre.

(au lieu de pour le texte : 6, contre 14 ; pour : 15, contre : 11). Les intérêts des étudiants et de l'Université auraient été préservés d'entrée par une prise de position ferme contre la circulaire du 11 janvier et l'étude des maquettes d'habilitation. Par la lutte des étudiants avec leurs élus UNEF, il est possible de faire prendre position aux Conseils, comme l'an dernier contre la réforme du II<sup>e</sup> cycle.

Les élus UNEF lutteront donc dans chaque conseil pour qu'aucune demande de maquette d'habilitation ne soit envoyée au S.E.U.

Le dernier point abordé par les élus UNEF a été la demande de moyens (conformément aux statuts de l'UER) pour informer les étudiants après chaque réunion du Conseil (de même pour tous les délégués vis à vis de leurs mandants). Cette simple demande, de faire tirer par la fac des comptes-rendus de conseil d'UER, pour les élus le désirant, a été refusée par le conseil. Alors qu'il s'agit d'une première mesure de démocratie que chaque élu ait les moyens d'informer les mandants, de pouvoir remplir pleinement son mandat, le conseil a refusé.

(Nous te demandons donc de participer à la collecte pour financer le tirage de ce compte-rendu et de soutenir tes élus pour que le prochain soit financé par l'UER).

#### Dernière information :

Date des partiels pour Sciences Eco : lundi 7 mars  
(en raison des concours les 2, 3, 8, 9 mars).